



INSTALLATEUR EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

CONTEXTE PROFESSIONNEL

Le CTM Installateur en Equipements Electriques a été élaboré en étroite collaboration avec les organisations professionnelles pour former des ouvriers qualifiés pouvant travailler en autonomie, sous la responsabilité d'un chef d'équipe, d'un chef d'atelier ou du chef d'entreprise du secteur du bâtiment. Ce diplôme a aussi un rôle de passerelle pour accéder aux diplômes supérieurs du secteur Génie Electrique (BTM et BM).

OBJECTIFS

Être capable de :

- Déterminer l'outillage, le matériel et les matériaux nécessaires pour effectuer les travaux prévus.
- Procéder à la dépose et à l'évacuation des anciens équipements, en respectant les règles de gestion des déchets de l'entreprise.
- Procéder à l'installation, au raccordement et à la mise en service des appareillages posés, en vérifiant que les paramètres de fonctionnement sont cohérents avec les normes constructeurs et la réglementation en vigueur.
- Intervenir en cas de panne d'une installation (déterminer la cause du dysfonctionnement, effectuer la réparation et vérifier le bon fonctionnement de l'installation après son intervention).
- Assurer également un premier contact à caractère commercial auprès du client.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 1 année en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du Contrat d'Apprentissage.

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 30 apprentis (en groupes de 15 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 10 alternances de 5 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les épreuves de certification se présentent sous forme d'épreuves ponctuelles écrites, orales et pratiques. La formation en entreprise est prise en compte. Délivrance d'un diplôme de niveau 3.

CTM

CERTIFICAT TECHNIQUE DES METIERS

Titre de niveau 3

RNCP N°40922

PUBLICS ET CONDITIONS D'ACCES

Etre titulaire du CAP Electricien (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage » :

L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises

Tel : 03 89 21 57 44

Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : inscription@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés

Tel : 03 89 21 57 40

Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Référente personnes en situation de handicap

Tel : 03 89 21 57 48

Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N°40922



25/06/2025



PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Mise en Service et Maintenance
- Courant Faible
- Mathématiques / Gestion
- Technologie Electricité
- Réalisation / Schéma
- Accompagnement Projet Professionnel
- Etude Organisation et Gestion des Travaux

METHODES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'EVALUATION

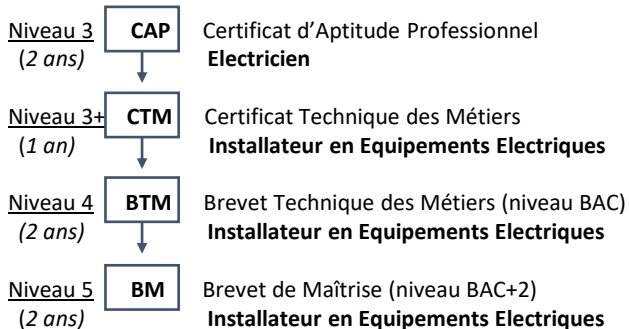
Situations d'évaluations formatives :

- exercices pratiques
- présentations orales
- expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ELECTRICITE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

- Communication
- Langue Vivante (Allemand ou Anglais)

EQUIPEMENT TECHNIQUE

- Ateliers d'expérimentation, de mise en service et d'habilitation.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au permis de 500 € (à partir de 18 ans).
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

